



MIRAH
Ministère des Ressources
Animales et Halieutiques



ACCORD DE PARTENARIAT DANS
LE DOMAINE DE LA PECHE



CONTRIBUTION A LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE, DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE - PONADEPA (2022-2026)

I-Quatre (04) stations d'alevinage

- Trois (03) spécialisées dans la production d'alevins de tilapia (*Oreochromis Niloticus*) : Aboisso, Assoumoukro et Mopoyem
- Une (01) spécialisée dans la production d'alevins de mâchoiron (*Chrysichthys nigrodigitatus*) ainsi que de silure (*Heterobranchus longifilis*) : Jacquville



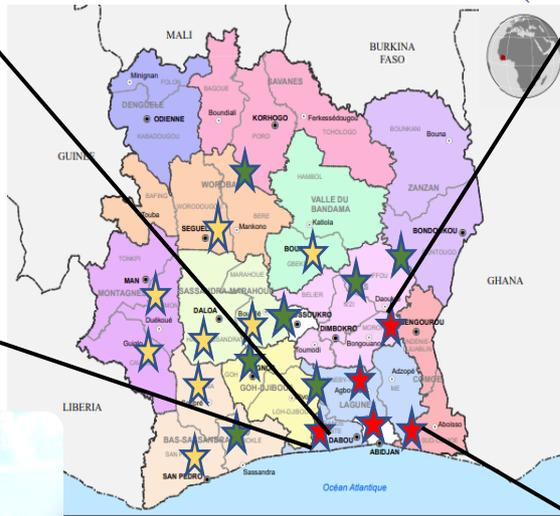
Station d'alevinage de Mopoyem (Dabou)



Station d'alevinage d'Assoumoukro (Abengourou)



Station d'alevinage de Jacquville



Station d'alevinage d'Aboisso

II-ZONES IMPACTEES

- ★ Fortement impactées
- ★ Moyennement impactées
- ★ Faiblement impactées



III-PERSPECTIVES

- Réhabilitation de nouvelles stations d'alevinage.
- Identification de nouvelles espèces aqua cultivables à haute potentialité.
- Appui technique aux pisciculteurs locaux.
- Ensemencement des petits plans d'eau communautaire.

Tel/Fax : (+225) 27 21 24 99 95

Adresse Postale : BP V19 Abidjan (RCI)

Abidjan, Treichville, Zone 3 rue des pêcheurs, face au Groupement de Sécurité Portuaire de la Gendarmerie Nationale